

Séance du mardi 02 avril 2024

**Membres en
exercice : 11**

Date de la convocation: 26/03/2024

*L'an deux mille vingt-quatre et le deux avril l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrick MARCEL,*

Présents : 11

Présents : Patrick MARCEL, Stéphane SALIES, Pascal ASCOLA,
Sophie ZUBER, Nathalie PELISSIE, Loïc SAUSSEZ, Sabrina ELDIN,
Lisiane ASCOLA, Michel BLIGUET, Bruno BOUSQUET, Eliane PRATS

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance:Eliane PRATS

**Objet: Proposition d'intégrer le périmètre d'étude du PNR des Pyrénées Catalanes -
011_2024**

Monsieur le Maire

- **Informe** le conseil municipal de l'invitation du syndicat mixte du parc naturel régional des Pyrénées catalanes, dans le cadre de la révision de sa charte de parc, a intégrer le périmètre d'étude.
- **Informe** le conseil municipal que cela permettra à la commune d'être associée à la réflexion et l'élaboration du futur projet de parc qui doit être renouvelé en 2029.
- **Informe** le conseil municipal que le syndicat mixte du parc naturel régional des pyrénées catalanes doit entériner ce périmètre d'étude d'ici fin mars 2024.
- **Précise**, sur information du parc naturel régional, que la participation effective de la commune au futur projet de parc devra faire l'objet d'une délibération quand la procédure de révision aura été menée à son terme en 2029
- **Précise**, sur information du parc naturel régional, que ne pas intégrer ce périmètre d'étude empêchera la commune si elle changeait d'avis, de délibérer pour entrer dans le projet de parc 2029-2044.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Confirme la lettre d'engagement communiquée le 24 février 2024 au Président de PNR Pyrénées-Catalanes

- **Approuve** l'intégration de la commune au périmètre d'étude afin de participer au futur projet de charte et être associé à la réflexion et l'élaboration de ce projet en vue de son approbation en 2029.

Fait et délibéré à CLARA-VILLERACH, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Patrick Marcel

